



1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS 2025

09 février 2025 – COMBOURG (35)

TABLEAU RECAPITULATIF DES QUOTAS DE QUALIFICATION

Suite à la réforme territoriale et au regroupement des ligues de Basse et Haute-Normandie le conseil interrégional de mars 2016 a validé le changement dans le mode de calcul des quotas de qualification pour les individuels et les équipes.

Les quotas 2025 pour chaque course sont disponibles ci-dessous :

QUOTAS 2025

	CAM	CAF	JUM	JUF	CCM	CCF	Elite M	Elite F	Master
NORMANDIE									
Quota Equipe	9	7	12	9	16	14	17	12	13
Quota Indiv.	53	53	52	52	40	44	42	63	49
BRETAGNE									
Quota Equipe	18	13	15	11	21	16	20	18	24
Quota Indiv.	67	67	68	68	60	56	58	97	71

Pour les deux courses Elite, les quotas indiqués concernent les qualifications des athlètes seniors et masters confondus. Les qualifications individuelles des espoirs sont calculées en dehors de ces quotas : tous les espoirs arrivants dans les 75% premiers pourcents de la course sont retenus.

Lorsqu'un club au moins 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une catégorie (et respectant la limitation du nombre de mutés ou d'étrangers et sous réserve de ne pas avoir été qualifié à titre exceptionnel) la qualification à titre individuel est transformée en qualification par équipes, mais sans possibilité de modifier et de compléter l'équipe avec d'autres athlètes.

Il est rappelé qu'une seule équipe par club et par course pourra être qualifiée.



CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Athlètes qualifiés à titre individuel : les athlètes seront pré-engagés pour la compétition et les clubs devront confirmer la participation de chaque athlète qualifié à titre individuel.

Equipes qualifiées : La composition d'équipe pour la demi-finale des Championnats de France sera à priori la même que celle des championnats régionaux mais il sera nécessaire de confirmer la participation de chaque membre de l'équipe.

En cas de modification dans la composition d'une équipe entre le championnat régional et la demi-finale, vous devrez modifier la composition de votre équipe via le site interrégional (<http://inter-bretagne-normandie.athle.com>). Comme prévu par le règlement, les changements sur place seront acceptés jusqu'à H – 30 min.

CONTACTS

Les informations pratiques (hébergement, restauration, implantation du parcours, remise des dossards...) seront disponibles sur le site internet de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

DEMANDES DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être déposées au plus tard le soir des championnats régionaux de cross auprès du représentant de chaque CSO régionale. Toute demande reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.

Suite à la décision du conseil interrégional et de manière à limiter les sollicitations inappropriées toutes les demandes de qualification exceptionnelle doivent impérativement être accompagnées d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la ligue d'accueil de la compétition (ligue de Bretagne d'Athlétisme) pour l'année 2025. Le formulaire de demande est disponible en page 19 du livret interrégional.

Le chèque de caution sera rendu au club si l'athlète obtient sa qualification individuelle pour les Championnats de France. En cas de non-qualification aux Championnats de France ou de refus de la demande de qualification exceptionnelle le chèque sera encaissé.



INTERCOMITES MINIMES

Une compétition Intercomités sera mise en place dans le cadre de la demi-finale des championnats de France de cross.

Chaque comité a la possibilité d'inscrire **30 minimes garçons et 30 minimes filles** pour cette compétition. Le classement sera effectué sur les 6 premiers athlètes de chaque comité.

Les inscriptions des minimes sont à la charge des comités départementaux qui sont également libres de sélectionner les athlètes comme ils l'entendent. Les inscriptions devront être adressées à la personne responsable en utilisant le fichier qui sera envoyé directement à chaque comité.

NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

HOMMES					DEMI FINALES	FEMMES			
MA	ELITE	CC	JU	CA		ELITE	CC	JU	CA
7	5	5	5	4	BRETAGNE NORMANDIE	4	5	4	4

NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

HOMMES						DEMI FINALES	FEMMES					
M1 &+	TC	U23	Cc	U20	U18		M1&+	TC	U23	Cc	U20	U18
43	28	15	29	39	28	BRETAGNE NORMANDIE	12	20	14	26	36	35